

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7286996201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7286996201>

Cette annonce a été mise en ligne le **2 avril 2022** sur **Actu.fr - Publicateur Libre**
Pour le département : **53 - MAYENNE**

AVIS DE DISSOLUTION

Me Yannik GUILLERON, Notaire à LOIRON-RUILLE (Mayenne), 2, Impasse du Clos, soussigné,
Avis est donné qu'aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2022, des associés de la "S.C.I. MALVOISINE " Société civile immobilière au capital de 7.622,45 € dont le siège est à CHANGE (53810) 28 rue de la Fenaïson, n° SIREN 342 098 936 RCS LAVAL, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er avril 2022 et de sa mise en liquidation.

Il a été nommé en qualité de liquidateur : Monsieur Armand LE DUIN demeurant à CHANGE (53810), 28 Rue de la Fenaïson.

Le siège de la liquidation est fixé : 2 impasse du Clos –53320 LOIRON-RUILLE.

Lieu où la correspondance doit être adressée et celui des actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera déposé au greffe du Tribunal de Commerce de LAVAL

POUR AVIS ET MENTION

Me Yannik GUILLERON

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

